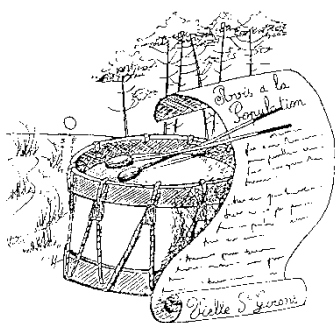


VIELLE SAINT-GIRONS



LOU GARDE CAMPÈSTRE

n° 242



LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Ce printemps, nous retrouvons peu à peu notre liberté, sous conditions de sécurité sanitaires bien sûr.

La nature s'épanouit et les lotissements privés fleurissent eux-aussi, aussi bien à Vieille qu'à Saint-Girons. Certes, la médaille a deux facettes.

D'un côté, un apport économique qui contribue au développement de VIELLE-SAINT-GIRONS, à l'amortissement de la charge financière liée à nos investissements en infrastructure et équipements, une activité humaine qui favorise l'installation de commerces et artisans (je salue ici l'installation d'une épicerie et d'un nouveau commerçant au marché à l'année du bourg de Saint-Girons, ainsi que d'un menuisier ébéniste – détails dans ce Campêtre), et sur le plan social l'accès pour nos jeunes à quelques lots à tarif préférentiel, ce qui leur permettra de construire leur maison ici. Par la même occasion, nous espérons que

l'effectif de nos écoliers sera maintenu, voire augmenté. Toute chose favorable au dynamisme de notre village.

D'un autre côté, les amoureux du silence souffriront de plusieurs mois de perturbations lors de la viabilisation et de la construction sur le lot voisin au leur. Aux insensibles à mes arguments, je dirai que, le voudrais-je, mes pouvoirs de Maire ne m'autorisent pas à m'opposer légalement à la réalisation de lotissements privés, dès lors qu'ils respectent les règles d'urbanisme de notre PLU opposable depuis de nombreuses années. Je ne peux que veiller à leur bonne intégration, à tenter de limiter le trafic sur les voies existantes en demandant aux lotisseurs qu'ils prévoient un accès propre à leur lotissement dans la mesure du possible, et, très important, à les inciter à réserver quelques lots à des tarifs préférentiels pour nos jeunes ou primo-accédants. A ce sujet, si vous êtes intéressés, déposez votre candidature en mairie, elle sera étudiée par un groupe de travail spécialement créé à cet effet. La sélection de candidats sera ensuite proposée aux lotisseurs qui jouent le jeu.

Grâce aux règles d'urbanisme qui interdisent notamment le « mitage » du paysage en concentrant les nouvelles constructions au cœur de zones déjà urbanisées, ces projets auront un impact relativement faible sur la physionomie générale de notre village où la nature, occupant la plus large place, continuera à être préservée.

Et par-dessus tout, comment blâmer les particuliers, vendeurs de leurs terrains, de disposer librement de leur patrimoine et les investisseurs de choisir notre belle Commune pour s'y implanter !

En ce qui concerne le budget primitif de la Commune pour cette année 2021, vous

trouverez plus loin un aperçu des points principaux, mais je tiens ici à vous faire remarquer que, comme je m'y étais engagée, nous n'avons pas augmenté les taux des impôts locaux. Ils ne bougent pas.

Et notre nouvelle salle des fêtes, où en est-elle ? Sous la surveillance de Nathalie CAMOUGRAND et Dominique JARREAU, elle n'en finit pas de se préparer pour être la plus belle. L'effet Covid a impacté le planning de sa construction et à présent on espère l'inaugurer en septembre.

Enfin, je ne peux pas terminer mon propos sans que mon équipe et moi-même honorions la mémoire du médecin du village qui nous a accompagnés pendant si longtemps, le Dr Laurent DEFAUX. Un article rédigé au nom de tout le Conseil Municipal par mon équipe lui est consacré dans ce Lou Garde Campêtre.

Le Maire que je suis étant aussi une fille endeuillée, je vous remercie sincèrement pour vos nombreuses manifestations de sympathie reçues en mairie et en dehors.

La vie continue et la belle saison est là. Profitons-en et soyons prudents. Je souhaite un très bel été à tous !

« Edilement » vôtre,

Le Maire,
Karine DASQUET

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2021

Consultable en mairie, il s'équilibre à 3.107.325 € en section de fonctionnement et à 1.297.747 € en section d'investissement.

L'assemblée municipale a voté le maintien des taux d'imposition actuels qui restent donc identiques depuis plusieurs années maintenant.

Nos principaux projets d'investissement sont les suivants, financés sur nos fonds propres, c'est-à-dire sans recourir à l'emprunt, sont les suivants :

- Construction de la salle polyvalente (report 2020)
- Travaux d'éclairage route de Cantabre
- La démolition des maisons PPRT
- La réfection de la toiture de l'école
- Le remplacement des panneaux d'information lumineux

Le taux d'endettement de la Commune est inférieur à 3,00 %, à savoir extrêmement bas.

MODIFICATION DES TAUX FONCIERS 2021

La disparition de la taxe d'habitation des résidences principales va être compensée aux communes par le reversement du taux départemental 2020 de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les départements ne toucheront plus cette taxe, dès 2021.

En 2020 le taux départemental sur le foncier bâti était de 16.97 % et le taux communal de 17.91 %. Désormais, le taux de référence de la taxe communale sur le foncier bâti est égal à la somme du taux communal et du taux départemental soit 34.88 % pour 2021.

CHANGEMENT DU BUREAU DE VOTE DE VIELLE

Les électeurs de Vielle sont conviés pour les élections régionales et départementales à venir voter au bureau numéro 2 qui sera installé à la cantine du groupe scolaire, dimanches 20 et 27 juin.

HOMMAGE AU DOCTEUR DEFAUX

Allo docteur ? Le docteur DEFAUX ne répondra plus, une bougie s'est éteinte dans la commune.

Tout jeune docteur, après quelques remplacements dans la région, il arriva à Vielle-Saint-Girons dans les années 1980 où il remplaça le docteur LABADAN. Il fut vite adopté par la population au cours de ces différentes années, par sa gentillesse, son dévouement et son abnégation. Très avide de culture, de connaissances et de la société, il n'hésitait pas à les faire partager avec ses clients lors de ses rencontres autour d'un petit café ou entre deux rendez-vous.

En rébellion contre les institutions et les carcans administratifs, qui contraignaient son vrai métier de base, son but était de pouvoir passer du temps avec ses patients, sans compter ces patients blessés par la vie et souvent rejetés par notre société.

Depuis quelques années, il passait beaucoup de temps à l'hôpital de Mayotte, outre pour le dépaysement mais aussi pour y exercer pleinement son métier de médecin. Sans profiter d'une retraite bien méritée, il nous quitte et une page de l'histoire de la commune se tourne. Adichatz Laurent...

L'équipe municipale.

LE PARCOURS DE SANTÉ A VIELLE

Le chantier du nouveau parcours de santé est achevé. Il se situe près du lac, à Vielle, sur un terrain arboré entre l'aire d'animation et le ruisseau de Loupsat, à proximité de la piste cyclable. Les adeptes des activités de plein air pourront prochainement s'exercer sur une dizaine d'agrès, avant de se rendre au lac ou profiter de la voie verte qui longe ce nouvel équipement à la disposition de tous.

PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE ET RAPPEL A L'ORDRE PUBLIC

De nombreux panneaux de signalisation routière ont été vandalisés et détériorés ces derniers mois sur notre commune. Les services techniques ont passé du temps à réparer et les remettre en place. Nous rappelons que ces faits sont répréhensibles et peuvent être verbalisés.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLAGE DE LA LETTE BLANCHE

Dans la perspective de l'aménagement prévu dans l'étude du plan plages océanes, la modification du circuit d'accès au parking de la plage de la Lette Blanche a commencé afin de privilégier le stationnement des véhicules légers et interdire l'entrée aux véhicules de plus de 1.80 m de hauteur.

Ce parking n'est pas adapté pour un stationnement longue durée et ne correspond pas aux normes de sécurité environnementale.

A partir du 1^{er} juin 2021, la descente de la route principale sera mise en sens interdit, sauf pour les véhicules de services autorisés et les véhicules des écoles de surf munis d'une autorisation communale.

L'entrée principale se fera par le portique d'accès limité à une hauteur de 1.80 m.

Des contrôles seront effectués régulièrement par les services de la police municipale et de la gendarmerie nationale.

L'ensemble du parking conservera la même superficie et la même capacité d'accueil et quelques améliorations sont prévues dans la programmation des travaux d'aménagement du futur plan pages, notamment l'amélioration du stationnement des véhicules et des deux roues. L'étude prévoit également le déplacement du poste de secours, l'intégration paysagère des bacs de déchets, la pose de bacs de marée et le cheminement des estivants sur les parcours banalisés pour protéger la dune.

URBANISME

La Communauté de Communes Côte Landes Nature a devancé l'obligation de dématérialisation des autorisations d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de Démolir et Permis d'Aménager) prévue au 1^{er} janvier 2022.

Désormais un nouveau service est disponible :

GUICHET URB@

Mon guichet en ligne

<https://cln.geosphere.fr/guichet-unique>

Un service accessible à tous :
Aux particuliers et aux professionnels (architectes, notaires, maîtres d'œuvre, géomètres).

Je souhaite réaliser des travaux soumis à autorisation :

Un projet

Je désire construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, une clôture, démolir ou aménager un terrain, savoir si mon projet est réalisable et obtenir un permis, une déclaration ou un certificat.

Je fais mes démarches en ligne...

Démarches en ligne

Simplicité :

Sans déplacement, à tout moment, en soirée, le week-end, je peux déposer ma demande.

Rapidité :

Les délais d'envoi sont réduits par rapport à un dossier papier et j'obtiens une décision plus rapidement.

Suivi :

Je suis l'évolution de mon dossier en ligne.

Guichet Unique

La mairie concernée par le lieu de votre projet reste le guichet unique de votre demande. Les dossiers déposés en ligne ou en papier y seront réceptionnés. La Communauté de communes instruit la demande.

Le Maire reste signataire au regard des documents d'urbanisme opposables.

Si vous souhaitez contacter la communauté de communes Côte Landes Nature :
www.cc-cln.fr

LES CHATS LIBRES DE COTE LANDES NATURE

Vielle Saint Girons s'engage aux côtés de
L'association "Les chats libres de Côte
Landes Nature"

L'association, initiée par Claire LUCIANO,
Maire de Taller, défend la cause des chats
errants, notamment sur le plan sanitaire. Le
but étant de limiter la population de nos
félidés SDF et d'éviter toutes les incidences
que cette situation induit. Madame le Maire,
Karine DASQUET, ne pouvait que
souscrire à cette initiative pleinement
réussie sur Taller, au vu de la prolifération
de nos petits vagabonds sur l'ensemble du
territoire, dont notre commune.

L'association fournit soins et protection aux
chats de nos villages. La nourriture permet
de les regrouper et d'entamer un processus
de suivi sanitaire régulier, de faciliter leur
capture afin de les identifier, de les stériliser
et de les castrer, évitant ainsi une trop
grande démultiplication de ces chats non
domestiqués et vivant en liberté. Mais
l'engagement de l'association s'inscrit
également dans une démarche plus globale,
sociale, solidaire et citoyenne grâce à des
campagnes d'information et de
sensibilisation auprès de la population.

Toutes les bonnes volontés sont les
bienvenues car la réussite de cette initiative
ne peut exister que grâce aux relais, sur le
terrain, de citoyens bénévoles, seuls
susceptibles d'assurer le suivi des actions en
lien avec des vétérinaires partenaires.

Ces différentes prises en charges participent
à leur protection, à l'amélioration de leur
condition de vie, à leur identification et leur
contrôle sanitaire avant d'être relâchés en
bonne santé. Ces soins leur permettent enfin
de prendre le statut de chats libres, et même
d'en faciliter l'adoption.

L'association recherche des bénévoles.
Merci de vous faire connaître à la mairie.

Nicole STUDNIAREK

OUVERTURE DE « LA PETITE EPICERIE »

Nouveauté dans votre village, « la petite
épicerie » a vu le jour le 1er mai 2021,
route de l'Océan, au bourg de Saint-Girons,
près du bureau de Poste.

Celle-ci propose des produits locaux, des
produits frais (légumes, fromage,
charcuterie, salade composée, etc...),
également des produits bio.

Le week-end, des huitres vous attendent.

Ouvert du mardi au dimanche :
8 h 30 – 13 h 00 et 16 h 30 – 19 h 00.

Fermé lundi – jeudi et dimanche après-
midi.

Gérard reste à votre écoute pour vos
demandes.

Magali BRUTAILS

MENUISIER EBENISTE

Installation d'un menuisier ébéniste.
Fabrication et / ou pose, agencement
d'intérieur : cuisine, dressing, parquet...
Fabrication et restauration de mobilier.
Meubles relookés ou transformés. Travaux
de menuiserie, projets sur plans, plans
d'exécution...

brunolafargue@hotmail.com

Tél. : 06.16.83.59.28

320 rue des Chênes

D.R.T.

Avec ce « Lou Garde Campèstre » vous trouverez ci-joint une plaquette publiée par la D.R.T., sur la gestion des risques industriels et les gestes à retenir. Ce document est à lire attentivement et à conserver.

MARENSIN FOOTBALL CLUB

C'est sans surprise que la FFF a annoncé dernièrement l'arrêt total des compétitions amateurs. Une période de compétition beaucoup trop courte qui ne permet pas de faire un bilan sportif des catégories, quand bien même les éducateurs avaient au mois de septembre des licenciés motivés et désireux de réaliser une bonne saison. Malgré cette mauvaise nouvelle pour tous, la passion des jeunes ainsi que l'investissement des éducateurs ont permis de continuer la pratique.

En effet depuis le début de l'année 2021, les dirigeants et éducateurs ont tous mis en œuvre pour permettre à nos licenciés de continuer la pratique du football. Couvre-feu et restrictions sanitaires obligent, les horaires des séances ont été aménagées ainsi que leur contenu. Les activités ont été orientées afin de respecter les conditions sanitaires tout en gardant la notion de plaisir qui reste notre principal enjeu.

Le Marensin FC est désormais tourné vers la saison prochaine, qui on l'espère permettra une pratique meilleure du football. Pour cela nous appelons toute personne qui souhaite s'investir dans le monde du football à travers un club

familial, à nous contacter. De la catégorie U7 jusqu'aux Séniors, le Marensin FC vous invite à venir participer aux séances ! Afin de s'investir encore plus, le club est dans la capacité de financer une formation afin que vous deveniez éducateur et que vous puissiez transmettre la passion du football aux plus jeunes dans les meilleures conditions.

N'attendez plus, venez nous rejoindre !

Contact :

▪ Jérôme DAVERAT

Président

j77.daverat@orange.fr - 06.83.46.02.13

▪ Alexandre FERNANDES

Responsable Jeunes

rtjfcmarensin@outlook.fr

ESCAL

Education – Sport
Culture – Activités de Loisirs



MAISON POUR TOUS

Renseignements pratiques

05.58.47.94.98

06.45.74.65.51

07.86.01.92.37

La Maison Pour Tous se situe au **356, route de Pichelèbe, à Vielle**, dans l'ancien appartement communal sise à proximité du groupe scolaire « Les Petits Lièvres du Marensin ».

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 h 00 - 12 h 30

14 h 00 - 17 h 00

Mardi : 9 h 00 - 12 h 30

14 h 00 - 17 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

13 h 00 - 15 h 00
Jeudi : 9 h 00 - 12 h 30
14 h 00 - 17 h 00
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 30
14 h 00 - 17 h 00

MEDIATHEQUE

Renseignements pratiques
05.58.47.94.62

Abonnement :

5 € par an.
Gratuit pour les moins de 18 ans.

Internet :

Gratuit.

Contact :

05.58.47.94.62

Adresse mail :

mediatheque@viellesaintgirons.fr

Service ESCAL
MEDIATHEQUE

Le premier étage de la médiathèque a été réaménagé en ludothèque. Jeux d'adresse, de stratégie, de mémoire, coopératifs, jeux de cartes, de plateau, classiques et nouveautés....

Vous pourrez, seul ou en famille venir passer un moment de détente autour du jeu et prolonger ce plaisir chez vous en empruntant les jeux.

Un espace jeux adapté attend aussi les plus jeunes : dinette, garage, poupées...

MEDIALANDES

Medialandes.fr fait peau neuve et enrichit son offre.

Lancé en 2013, le site medialandes.fr, portail des médiathèques des Landes, réunit 130 bibliothèques partenaires. Avec ses 2 millions de pages vues en 5 ans, medialandes.fr a trouvé sa place auprès des bibliothécaires landais et des usagers. Un nouveau site internet medialandes.fr est mis en service depuis le mardi 2 octobre 2018.

De nouveaux services disponibles grâce à Medialandes.fr, toutes les médiathèques, de la plus petite à la plus grande, seront dotées des outils professionnels les plus récents.

► Création de deux espaces bien identifiés : l'un dédié aux professionnels, l'autre au grand public, pour une information plus accessible.

► Une déclinaison locale de medialandes.fr pour les bibliothèques qui le souhaitent permettant une relation plus proche et plus conviviale pour chaque usager.

► Accès à la nouvelle application mobile «Ma Bibli» accessible depuis smartphone ou tablette pour réserver ses documents. Disponible sur Apple Store et Google Play.

De nouvelles ressources pour enrichir la médiathèque en ligne !

medialandes.fr, c'est aussi une médiathèque numérique accessible 24h/24, 7j/7 avec de la musique gratuite en streaming à présent accessible depuis smartphone des films et aussi des courts-métrages de l'auto-formation : perfectionner son anglais, apprendre l'espagnol ou le japonais, prendre des cours de guitare et de yoga, réviser pour le brevet et le bac...

► des livres

► un nouveau catalogue de bandes dessinées

► de la presse hebdomadaire ou mensuelle

► un espace sécurisé pour les enfants jusqu'à 10 ans : contes pour les tout-petits, films d'animation pour les plus grands, jeux éducatifs, etc.

Connectez-vous !

Pour en bénéficier, il suffit d'être inscrit dans l'une des médiathèques des Landes. medialandes.fr, réseau dense et de proximité, c'est la possibilité de disposer de ressources culturelles, où que l'on soit, 24h/24h, 7J/7 !

Renseignements pratiques

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15 h 00 - 18 h 00

Mercredi : 15 h 00 - 18 h 00

Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00

Vendredi : 15 h 00 - 19 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Du 7 juillet au 28 août, du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Prêts :

4 documents pour un mois renouvelable dont un CD, un DVD et une revue (sauf numéro en cours).

Abonnement :

5 € par an / Gratuit pour les moins de 18 ans.

Internet :

Gratuit

Contact :

05.58.47.94.62

Adresse mail :

mediatheque@viellessaintgiron.fr

GASTRONOMIQUE

Mille-feuille aubergine-tomate au bleu d'Auvergne

Quantité 6 personnes
Préparation 15 minutes
Cuisson 20 minutes
Coût de la recette Pas cher
Niveau de difficulté Facile

- 2 aubergines
- 4 tomates
- 1 bouquet de basilic
- 1 bleu d'Auvergne
- 10 cl d'huile d'olive
- 1 branche de thym
- sucre en poudre
- sel, poivre

Préparation

Préchauffez le four à 200°C.

Tranchez les tomates.

Déposez-les sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé.

Salez, poivrez et saupoudrez de sucre en poudre.

Arrosez d'un filet d'huile d'olive et parsemez de thym.

Enfournez pendant 10 minutes.

Retournez les tranches et remettez au four 10 minutes.

Coupez les aubergines en rondelles.

Faites-les revenir 10 minutes à la poêle dans de l'huile d'olive en les retournant à mi-cuisson.

Salez et poivrez puis réservez.

Découpez le bleu d'Auvergne en fines tranches.

Préchauffez le four à 180°C.

Réalisez les mille feuilles en superposant une rondelle de tomate, une tranche de bleu d'Auvergne puis une rondelle d'aubergine.

RUBRIQUE

Répétez l'opération jusqu'à épuisement des tranches de légumes, en terminant par une tranche de fromage.

Salez, poivrez et piquez les mille feuilles avec des pics en bois.

Placez-les sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé.

Enfournez pendant quelques minutes, jusqu'à ce que le fromage soit légèrement fondu.

Dégustez tiède.

Bon appétit !

TRUCS ET ASTUCES

Nettoyer un rideau de douche en PVC

Décrocher le rideau de douche sale et le mettre à plat.

Frotter la surface tâchée du rideau de douche à laver avec une brosse ou une éponge à récurer imbibée de vinaigre blanc.

Mettre le rideau de douche à nettoyer dans le tambour de la machine à laver avec sa lessive habituelle, en mode textile synthétique, à 40°C.

Pour prévenir les récurrences, appliquer du bicarbonate de soude, broser ensuite, rincer puis sécher les surfaces traitées.

BONNES

VACANCES

